

FICHE SIGNALÉTIQUE

SK-2000 « fc »

Liant

Section I — Identification et utilisation du produit

MANUFACTURIER : International Cellulose Corporation
12315 Robin Blvd.
Houston Tx. 77245

Téléphone d'urgence : 713.433.6701

Téléphone pour information : 713.433.6701

DISTRIBUTEUR : BENOLEC
1451, Nobel, Sainte-Julie Qc Canada J3E 1Z4
Tél.: 450.922.2000
Fax: 450.922.4333

Site : www.benolec.com info@benolec.com

Identification du produit : SK-2000 « fc »

Utilisation du produit : Liant

Section II — Composition et information sur les ingrédients

Identité chimique	Concentration	Numéro enr. CAS
Alcool polyvinylique	≤ 10% en poids	9002-89-5
Homopolymère	≤ 50% en poids	-----

Section III — Caractéristiques physiques du produit

Données physiques : Liquide
Odeur et apparence : Légèrement sucré, blanc laiteux (transparent lorsque sec)
Densité : 1,08
Pression de vapeur : Même que l'eau
Pression de la densité (air = 1) : Même que l'eau
Taux d'évaporation : Même que l'eau
Point d'ébullition : 212°C
Point de congélation : Non établi
pH : 4,0-6,0
Poids par gallon : 9,1 lbs
Solubilité dans l'eau : Dispersible

Section IV — Risques de feu et d'explosivité du produit

Conditions d'inflammabilité : Non inflammable en état liquide
Moyens d'extinction : CO₂, mousse, poudre chimique, eau
Point d'éclair et méthode de détermination : Non inflammable
Limite supérieure d'explosivité (% par vol.) : Non applicable
Limite inférieure d'explosivité (% par vol.) : Non applicable
Température d'auto-inflammation : Pas de données
Classification d'inflammabilité : Non inflammable

BENOLEC

1451, rue Nobel, Sainte-Julie, Qc Canada J3E 1Z4

Tél. : 450.922.2000 Fax : 450.922.4333

www.benolec.com info@benolec.com



FICHE SIGNALÉTIQUE

Sensibilité à la décharge d'électricité statique : Pas de données

Combustion dangereuse du produit : Monoxyde de carbone / dioxyde
Données d'explosivité : Remontée de pression possible dans des conteneurs fermés lorsque chauffés. Une eau pulvérisée peut être utilisée pour refroidir les conteneurs.

Mesures de lutte contre l'incendie : Les personnes exposées à la combustion devraient porter un équipement respiratoire autonome et un équipement complet de protection.

Section V — Données de réactivité

Stabilité chimique : Stable
Matériaux incompatibles : Non établie
Conditions de réactivité : Risque de polymérisation n'apparaîtra pas
Décomposition dangereuse du produit : Non établie

Section VI — Propriétés toxicologiques du produit

Voies d'acheminement

Contact avec la peau : Des contacts prolongés ou répétés avec le produit liquide peuvent causer de l'irritation.

Absorption cutanée : N'est pas absorbé par la peau.

Yeux : Un contact avec le produit liquide dans les yeux peut causer de l'irritation.

Inhalation : Voie d'acheminement non anticipée.

Ingestion : Voie d'acheminement non anticipée. De petites quantités ne sont pas reconnues pour être nuisibles.

Effets de surexposition accrue : VOIR VOIES D'ACHEMINEMENT

Effets de surexposition chronique : Problèmes de santé majeurs à long terme ne sont pas prévus.

Limites d'exposition : Aucunes

Irritation au produit : Non irritant

Sensibilisation au matériau : Pas de données

Cancérogénicité, effets reproductifs : Aucuns

Tératogénicité, propriétés mutagènes : Aucuns

Produits synergétiques toxicologiques : Pas de données

BENOLEC

1451, rue Nobel, Sainte-Julie, Qc Canada J3E 1Z4

Tél. : 450.922.2000 Fax : 450.922.4333

www.benolec.com info@benolec.com



FICHE SIGNALÉTIQUE

Section VII — Mesures préventives

- Équipement de protection personnelle : Non recommandé normalement. Lorsqu'il y a absence de ventilation, un masque respiratoire approuvé par NIOSH devrait être utilisé.
- Protection des yeux/figure : Lunette de sécurité étanche s'il y a risques d'exposition aux éclaboussements.
- Protection de la peau : Prévenir les contacts prolongés et répétés en portant des gants de caoutchouc et des vêtements de protection appropriés.
- Gestion des données techniques : Ventilation générale de dilution.
- Procédures en cas de fuite et déversement : Digue si nécessaire. Porter des gants et des lunettes de sécurité. Garder le matériel en dehors des voies d'eau locales et des égouts pluviaux et sanitaires. Se conformer aux normes gouvernementales applicables sur les déversements et sur l'évacuation des déchets.
- Évacuation des déchets : Consulter les normes fédérales, provinciales et locales avant d'évacuer.
NOTE : Les conteneurs vides sont sujets à une évacuation appropriée.
- Procédures de manutention et équipement : Porter un équipement approprié lorsqu'il y a manipulation du produit liquide.
- Entreposage : Éviter les températures extrêmes lors de l'entreposage. Entreposer sous une température ambiante.
- Information d'expédition : Non réglementée. Utiliser le nom approprié du Ministère du Transport.

Section VIII — Premiers soins

Mesures spécifiques de premiers soins

- Inhalation : Amener le sujet à l'air frais.
- Contact avec les yeux : Rincer à l'eau claire pendant 15 minutes. Continuer à rincer jusqu'à ce que l'irritation disparaisse. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
- Contact avec la peau : Laver la région affectée avec une solution d'eau et de savon doux. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Lessiver les vêtements avant de les réutiliser.
- Ingestion : NE PAS PROVOQUER DE VOMISSEMENT. Si conscient, donner un verre de lait ou d'eau. Ne jamais donner de liquide à une personne inconsciente. Requiert une attention médicale immédiate.

BENOLEC

1451, rue Nobel, Sainte-Julie, Qc Canada J3E 1Z4
Tél. : 450.922.2000 Fax : 450.922.4333
www.benolec.com info@benolec.com



FICHE SIGNALÉTIQUE

Section IX — Information de normalisation

Substances toxiques (Control Act TSCA) : Section 8(b) statut d'inventaire. Ce produit est en accord avec (Toxic Substance Control Act's Inventory requirements).

(SARA Title III) : Section 313. Ce produit ne contient pas de niveau réglementé de tout élément toxique chimique se rapportant aux exigences de la Section 3131 de "Title III of the Superfund Amendments And Reauthorization Act f 1986 (SARA) and 40 CFR part 372".

(California proposition 65) : Ce produit n'est pas soumis aux conditions de (California Proposition 65).

RCRA : Produit non testé comme matière résiduelle. Non considéré déchet dangereux basé sur notre connaissance du produit et de la matière première.

Cancérogénicité : Sous OSHA, ACGON, NTP, IARC. Ce produit ne contient pas de cancérogène dans une concentration de 0,1 pourcent ou plus.

Section X — Données écologiques

Toxicité aquatique : Non établie

Section XI — Informations supplémentaires

À l'entreposage, des vapeurs de monomère vont migrer de l'émulsion et établir un équilibre entre la partie vide à l'intérieur du conteneur et l'émulsion liquide. Les niveaux en excès d'une exposition acceptable peuvent s'accumuler dans l'espace non ventilé au dessus de l'émulsion. Toute procédure appropriée pour une entrée dans un espace confiné doit être complétée avant d'exécuter tout travaux dans un réservoir de stockage en vrac.

Taux (HMIS) Procédés in situ horizontaux et modifiés

Santé	1
Inflammabilité	0
Réactivité	0
Équipement de protection	B

Avertissement : L'information présentée ici a été compilée par des sources fiables et est donnée de bonne foi, mais n'est pas garantie. Les conditions d'utilisation et de convenance du produit pour utilisation particulière ne sont pas sous notre contrôle; tout risque d'utilisation de ce produit est conséquemment assumé par l'utilisateur. Rien ici ne doit être interprété comme recommandation d'utilisation laquelle enfreindrait un brevet valide ou en tant que permis se prolongeant sous des brevets valides. Des mises en garde appropriées et des procédures sécuritaires de manutention doivent être fournies aux manutentionnaires et aux utilisateurs.

Révisé janvier 2011

BENOLEC

1451, rue Nobel, Sainte-Julie, Qc Canada J3E 1Z4
Tél. : 450.922.2000 Fax : 450.922.4333
www.benolec.com info@benolec.com

